



## La plainte des tailleurs de pierre

Page 8



## Non, les jeunes ne sont pas indifférents au syndicalisme

Page 6

# Le syndrome de My Lai

Il faut une santé robuste pour être un fier Canadien.

Paul Martin qui finance sa lutte au déficit fédéral à même les cotisations des travailleurs à l'assurance-emploi. Douze milliards \$ siphonnés des poches des petits contribuables. Les riches, eux, ne contribuent pas de leurs poches.

Le grand cirque du Canada à Montréal, a dit Sheila Copps en parlant du Cirque du Soleil. Erreur. C'est à Ottawa qu'on le trouve, le grand cirque canadien.

Il faut une santé encore plus robuste pour être un fier Québécois.

Au temps de la superpuissance de l'empire américain, un lieutenant de l'armée avait expliqué pourquoi il avait rasé le village de My Lai, au Vietnam, tuant les femmes et les enfants qui se trouvaient dans les huttes de paille incendiées au lance-flamme.

«Il fallait sauver le village. Il allait tomber aux mains des communistes», avait dit le lieutenant William Calley, fier spadassin de ce pays dont Dieu est citoyen, comme le dit la chanson. Belle mentalité.

Quand il soutient que tant que le Québec n'aura pas atteint l'objectif du déficit zéro, il est impensable de songer à faire la souveraineté, le premier ministre Lucien Bouchard pratique la même politique de la terre brûlée. Si c'est sous le prétexte de sauver le Québec qu'il faut mettre la hache dans tout ce qui nous distingue, cela suffit.

Car si c'est au prix de dizaines de milliers d'emplois *downsized* dans les services publics, dans la plus pure manière néolibérale, d'hôpitaux fermés, de services détériorés, de conventions collectives déchirées, à quoi bon avoir un État, si on n'a plus de pays!

Subordonner l'objectif de la souveraineté à celui du déficit zéro, c'est regarder l'avenir la tête en bas, situation bien connue de ceux qui vivent sur le *top*.

S'interdire d'agir sur notre destin collectif tant que nous n'aurons pas satisfait aux diktats des maisons de crédit américaines, c'est perpétuer l'idée, qui nous a fait tant de mal, que nous sommes trop petits pour rêver, trop faibles pour décider, trop pauvres pour avoir des idées.

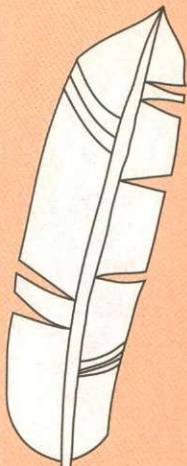
C'est vouloir se péter les bretelles sur ce qui relève du conjoncturel, le déficit des finances publiques, en négligeant de mettre ses culottes sur l'essentiel.

L'essentiel, c'est de se donner, en même temps qu'un pays normal, les outils et les moyens d'agir. De ce point de vue, la souveraineté ne fait pas partie du problème des finances publiques. Elle représente

une bonne part de la solution. C'est ce que la CSN a affirmé sur toutes les tribunes, avant, pendant et après le référendum. Y compris, d'ailleurs, en présence de M. Lucien Bouchard.

C'est un Québec démolé, dégradé, démoralisé, délabré, démaillé, démobilisé, détruit dans ses originalités, dépossédé de ses espérances, qui se sera délité sous le regard attendri de tous ces financiers qui voulaient tellement notre bien qu'ils auront fini par l'obtenir. C'est ce Québec qui assistera, exsangue, impuissant et floué, aux grandes fêtes organisées par les forces du capital pour marquer l'avènement du déficit zéro.

Cauchemar d'entendre Lucien Bouchard s'écrier devant ses partisans, à Laval: «Je ne suis pas un néolibéral!» On pense à Richard Nixon affirmant à la télévision américaine: «I am not a crook!».



Michel Rioux

BIBLIOTHÈQUE

**nouvelles CSN**  
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Conception graphique**  
Jean Gladu  
**Mise en page informatique**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Michel Crête  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Claude St-Georges

**Photographes**  
Alain Chagnon  
Claude Gill  
Michel Giroux

**Caricaturiste**  
Boris

**Impression**  
Les syndiqués CSN de  
L'imprimerie L'Éclaireur  
de Beauceville.

**Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:**  
(514) 598-2233  
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation  
(et notre encouragement)  
de reproduire le contenu de  
**nouvelles CSN** dans leur journal.

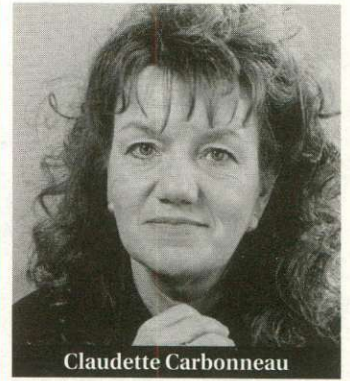
# Le ministre Rochon trompe la population

Une seule de ses promesses a véritablement été tenue: celle de couper dans les budgets et les services.

**Louis-Serge Houle**

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, trompe la population en traçant un bilan positif de la réforme qu'il a engagée il y a 18 mois.

*«Il y a beaucoup plus de ratés que le ministre veut bien l'admettre, a déclaré la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Parmi toutes ses promesses depuis le début de la réforme, la seule qu'il a maintenue, c'est d'avoir sabré dans les budgets des établissements, causant une diminution de la qualité et de l'accessibilité des services, des surcharges de travail pour les employé-es qui en avaient déjà plein les bras et coupant dans les emplois. Plutôt que d'arpenter les couloirs de l'Assemblée nationale en recherchant toujours des nouveaux moyens pour couper dans les services à la population et les emplois qui s'y rattachent, le ministre Rochon devrait redescendre dans les corridors des hôpitaux et des autres établissements de santé et de services sociaux pour constater les effets des compressions qu'il applique», a-t-elle fait valoir.*



Claudette Carbonneau

**D**ans son bilan, le ministre Rochon déclare qu'à l'exception de certains «ajustements», sa réforme se déroule très bien.

Mais en faisant le tour des différents types d'établissements à travers le Québec, on constate que la réforme va beaucoup plus dans le sens d'une entreprise de démolition de nos acquis collectifs pour répondre à des impératifs économiques que vers une véritable réorganisation des soins en évolution de la population.

Les CLSC, en particulier, devaient être les fers de lance du virage ambulatoire. Mais les

réallocations budgétaires vers ces établissements n'ont jamais atteint les montants annoncés par le ministre. C'est ce qui explique l'allongement des listes d'attente de plusieurs semaines dans le domaine psychosocial.

En regard du maintien à domicile, peu de CLSC ont vu leur budget augmenter pour desservir une population qui s'attend à recevoir des soins adéquats en raison de la fermeture ou de la fusion d'hôpitaux. Pourtant, le ministre Rochon a affirmé à plusieurs reprises qu'avec la fermeture de sept hôpitaux à Montréal, le budget des CLSC serait augmenté pour qu'ils puissent répondre aux besoins des convalescents à la maison et aux personnes âgées qui désirent rester chez elles.

## La négociation sur la bonification des régimes de retraite

### Pas question de rouvrir les conventions

**Les organismes du secteur public de la CSN engagés dans la négociation visant à la mise sur pied d'un programme de départs volontaires ont déposé le 27 février leur proposition pour bonifier les régimes de retraite des employé-es de l'État. Cette proposition est la même que celle des autres organisations syndicales, à l'exception d'une mesure touchant la bonification du Régime de retraite des enseignants (RRE).**

**L**a FNEEQ, la FPPSCQ, la FEESP et le SPTM ont clairement indiqué au gouvernement qu'il n'était aucunement question, dans le cadre des discussions qui se déroulent actuellement, de rouvrir les conventions collectives. La FAS s'était retirée de ces discussions il y a déjà quelques semaines.

*«Le travail qui a conduit à l'élaboration de notre proposition prend sa source dans l'entente de décembre qui convenait d'une démarche pour mettre sur pied un programme de départs volontaires, a indiqué la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Il n'a jamais été question alors de rouvrir nos conventions collectives.»*

Pour ces organismes, il est essentiel, dans un souci d'équité, de bonifier tous les régimes de retraite des employé-es du secteur public (RREGOP, RRE, RRF) pour favoriser les départs volontaires tout en prévoyant une rente décente.

En ce sens, la dernière proposition gouvernementale a été jugée inacceptable. Non seulement cette proposition impliquait la réouverture des conventions collectives et l'obligation de convenir de différentes mesures pour faciliter l'abolition de 15 000 postes à temps complet dans la fonction publique, mais elle n'apportait pas de réelles mesures de bonification de la retraite.

#### 55-80

La proposition déposée par les organismes de la CSN dans le secteur public apporte une véritable bonification des régimes de retraite en instaurant le facteur 55-80 (55 ans d'âge et au moins 25 années de service cotisé) et différentes autres mesures pour que les employé-es qui désirent se prévaloir du programme puissent quitter leur emploi avec une rente décente. Ces mesures de retraites sont universelles.

# Un pont fiscal pour arrêter le train des compressions



**Thérèse Jean**

**Opposer aux choix budgétaires du gouvernement d'autres choix pour financer les services publics et relancer l'emploi est une bataille politique qu'a entreprise la CSN, Comité exécutif en tête, avec les fédérations du privé comme du public, dans le cadre de la tournée qui la mène dans les régions du Québec. Nous la faisons comme syndicalistes, mais d'abord à titre de citoyens, dit le président de la CSN.**

**A**ugmenter les revenus de l'État, quand payer des taxes et des impôts est un geste qui a été tellement dénigré, ne suscite pas une adhésion spontanée. Et rappeler que payer ses impôts et ses taxes est le pre-

mier geste de solidarité, est fort utile quand un gouvernement comme celui du Parti québécois projette des coupures de plus de 2,6 milliards \$. Pour Gérard Larose, la question est de savoir si on continue à jouer

de la tronçonneuse ou si on travaille autrement. La réponse est claire. Il faut arrêter ce train de compressions. Si le prix social à payer pour atteindre le déficit zéro au Québec est aussi lourd que celui que le ministre des Finances, Paul Martin, refile aux citoyens, la CSN n'y

souscrit plus. Au Canada, la lutte au déficit est engagée au prix d'un lourd bilan social: 50 000 emplois en moins dans la fonction publique, un enfant sur cinq qui vit dans la pauvreté, un taux de chômage qui est le double de celui des États-Unis, une réforme de l'assurance-chômage donnant accès aux prestations à moins de 45% des chômeurs et des chômeuses. La CSN rejette cette médecine néolibérale dont la conséquence ultime est de faire payer le monde ordinaire.

À quelques semaines du dépôt du budget du Québec, la CSN soumet au débat que pour les deux prochaines années, un pont fiscal, une corvée revenus en quelque sorte, le temps que la reprise de l'emploi et de l'activité économique se fasse sentir, est nécessaire pour ne pas compromettre les engagements collectifs des sommets de mars et octobre, notamment en regard de l'assainissement des finances publiques, de l'emploi et des solutions à trouver pour financer adéquatement les services publics.

## Partout, des questions, des inquiétudes

**Depuis le 17 février, la CSN sillonne le Québec. Que ce soit dans la région de Lanaudière, de la Montérégie, des Laurentides, de Montréal, du Nord-Est ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des questions qui préoccupent les membres de la CSN sont débattues, comme les engagements pris par la CSN à l'occasion de la conférence de mars et du sommet d'octobre.**

**L'**écoute, une très grande qualité de réflexion et de questionnement, caractérisent chacune des assemblées des régions visitées. On débat sans restriction. On débat de l'endettement du Québec; de distribution de la richesse. On questionne librement: l'approche consensuelle est-elle en train de tuer la politisation des débats et la mobilisation des membres? Adhérer au déficit

zéro, est-ce embrasser l'idéologie néolibérale? Notre riposte à l'endroit des politiques du gouvernement Bouchard est-elle à la hauteur des attaques subies dans les services publics, dans la négociation du secteur public? Quelle est notre réelle capacité d'ouvrir la colonne des revenus?

La conscience qu'il y a des choix de société à faire est indiscutable, tout comme l'attache-

ment des travailleurs et des travailleuses, du secteur privé comme du secteur public, à l'endroit des services de santé, d'éducation et des services sociaux. Mais partout plane une profonde inquiétude à laquelle se mêlent un sentiment d'impuissance et une crise de confiance à l'endroit des politiciens.

L'adhésion à une corvée revenus s'accompagne toujours de sérieuses réserves: que tout le monde contribue selon ses moyens, et des garanties que ces revenus serviront à protéger nos dispositifs de société.

### **Des mythes à défaire**

Le réseau de la santé et des services sociaux est malade, dit le président de la FAS, Louis Roy. Ces trois dernières années, il a subi des compressions de 1,379 milliard \$. On parle de



compressions de 1,6 milliards \$ pour les trois prochaines années. Le fonds du baril est atteint. À couper de la sorte, on détruit les services, les emplois et le moral de ceux et celles qui travaillent. Louis Roy estime nécessaire de défaire les mythes autour de la sécurité d'emploi. La sécurité d'emploi existe parce que les services que nous dispensons sont des services permanents qui répondent aux besoins de la population, non aux besoins des politiciens.

## Le pourboire obligatoire, une solution

L'instauration de frais de services obligatoires de 15% sur la facture dans la restauration est au nombre des mesures suggérées par la CSN pour augmenter les revenus de l'État. Cette mesure n'est pas très po-



pulaire, admet Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce, mais elle a le mérite de civiliser une industrie délinquante. Elle permet la reconnaissance pleine et entière des travailleurs, force les employeurs de cette industrie à déclarer tout leur chiffre d'affaires et génère des revenus qui aident à supporter nos choix de société.

## Pas d'économie dans la privatisation

À la FEESP, on ne croit pas que la privatisation des services fasse économiser. La privatisation de l'eau en est un exemple. Les sous-contrats dans l'entretien ménager en sont un autre. Ils finissent par coûter plus cher que le travail syndiqué, dit François Juneau, secrétaire général, qui, d'autre part, affirme que couper dans le réseau de l'éducation met en péril les services d'encadrement fournis par le personnel de soutien.

## Des effets catastrophiques sur l'emploi

Les rationalisations dans les entreprises et le manque d'investissements ont eu des effets catastrophiques sur l'emploi, rapporte le président de la Fédération de la métallurgie, Alain Lampron. La diminution des effectifs de la fédération en est une conséquence. De 1988 à 1996, ils sont passés de 22 000 à 16 000 membres, tout en conservant le même nombre de

syndicats. L'État a un rôle moteur à jouer dans le développement économique et social.

## Il y a des limites à gruger dans les services

Les travailleuses et les travailleurs des communications ont fait leur part ces dernières années pour garder leurs em-



ploi, explique Chantale Larouche, présidente de la FNC. Face aux rationalisations, ils ont dû faire des choix, mais il y a des limites. Il faut empêcher la perte de services. Il faut se méfier de la privatisation.

## Contre le travail au noir

La CSN-Construction juge insuffisantes les mesures annoncées par le gouvernement pour récupérer l'argent qui lui échappe à cause du travail au noir dans ce secteur. Olivier Lemieux, président de cette fédération, estime que Québec doit fixer un objectif plus élevé que 20 millions \$ alors qu'il est possible de récupérer 400 millions \$.

## Une école à deux vitesses?

Dans l'éducation, le nouveau crédo, c'est de faire plus avec moins, explique le président de la FNEEQ, Oliva Bouchard. Depuis une dizaine d'années, c'est la disette budgétaire. Aujourd'hui, on craint que les 700 millions \$ de compressions projetées n'annonce la fin de la réforme dans l'éducation. Si on choisit cette voie, ce qui nous attend, c'est une école pour les riches et une autre pour les pauvres. La conséquence ultime, c'est la destruction du système. La destruction de l'idéal de beaucoup de jeunes et une démotivation de l'ensemble de la société.



## Une gestion déficiente

Il y a des similitudes entre la gestion déficiente du gouvernement et une gestion à courte vue présente au sein de l'entreprise privée. Le manque de vision et d'investissements, notamment dans un contexte de mondialisation, a obligé les syndicats à faire des choix pour sauver les emplois. À la FTPE, dit son président, Sylvain Parent, on est très inquiets face aux décisions du gouvernement et à l'avenir des services publics.

## Combattre le rapport Mireault

Dans chacune des régions, le vice-président de la CSN, Roger Valois, rappelle que le maintien des emplois dans les secteurs privé et public passe aussi par une mobilisation des membres contre le rapport Mireault. Si le ministre du Travail Matthias Rioux donne suite au rapport, c'est à une désyndicalisation et des pertes d'emplois qu'il faut s'attendre. On le voit ci-dessous accompagné du président de la Fédération de la métallurgie, de la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, du secrétaire général de la FEESP, François Juneau, et de militants de la région de Lanaudière.

## Les huit mesures de la CSN

Parmi les mesures que propose la CSN, la taxe de 0,5% sur les actifs totaux des REER et des RPA suscite de vifs débats. Au Québec, le marché des REER et RPA est accessible à trois millions de travailleurs. La moitié de ceux-ci seulement contribuent à un REER ou un RPA. Ce que propose la CSN représente, en moyenne, une contribution de 40 cents par jour par individu. La CSN suggère, pour une période de deux ans, cette mesure qui serait susceptible de rapporter 700 millions \$ pour chacune de ces deux années. En 1995, on évaluait à 128 milliards \$ les actifs totaux des REER et RPA.

Les huit mesures de la CSN pour générer de nouveaux revenus totalisent 2,6 milliards \$. Elles sont, entre autres, la réduction des abris fiscaux, du travail au noir et de l'évasion fiscale, et une surtaxe de 10% sur les profits des institutions financières. Elles illustrent qu'il est possible de délaissier la colonne des dépenses et d'agir sur celle des revenus pour financer adéquatement les services sociaux, de santé et d'éducation.



# Non, les jeunes ne sont pas indifférents au syndicalisme

Luc Latraverse et Michel Rioux

**D**epuis des années qu'on le dit, il faut se rendre à l'évidence: la syndicalisation de nouveaux membres, ce qu'on appelle «l'organisation» dans notre jargon, c'est l'oxygène de notre mouvement, tant il est vrai qu'un mouvement se définit comme un organisme vivant, dans lequel circule un sang constamment oxygéné. De nouveaux membres qui arrivent, c'est, à coup sûr, une police d'assurance contre la sclérose. À cet égard, la CSN a été privilégiée ces derniers temps, en accueillant en moins de deux mois plus de 1500 nouveaux membres. Ce qu'il y a de doublement intéressant dans la chose, c'est que dans plusieurs cas, ces syndicats regroupent en majorité des jeunes travailleuses et travailleurs. Eux dont on lit parfois dans certains médias qu'ils perçoivent le syndicalisme comme un phénomène démodé, dépassé. Pourtant, quand on écoute ce qu'ils ont à dire, on s'aperçoit qu'ils se syndiquent aujourd'hui exactement pour les mêmes raisons que leurs parents, et même leurs grands-parents!

Ainsi, la constante qui revient dans les conversations,

quand on discute avec eux des raisons qui ont motivé les sacrifices qui sont encore et toujours nécessaires quand on veut se donner un vrai syndicat, c'est leur volonté d'être respecté.

«Si Ghislain Dufour avait rencontré plus souvent de ces jeunes travailleuses et travailleurs qui acceptent de se battre pour se syndiquer, qui courent toujours le risque d'être congédiés parce qu'ils se mettent au blanc pour leurs camarades, il n'aurait pas répété aussi souvent ses inepties sur le syndicalisme», estime le vice-président de la CSN Roger Valois.

C'est avec une fierté certaine que ce dernier faisait récemment le bilan des nouvelles requêtes en accréditation CSN déposées auprès du ministère du Travail. Ces nouveaux syndicats se retrouvent dans tous les secteurs: métallurgie, services sociaux, scieries, services publics, commerce, enseignement, etc. *Nouvelles CSN* a rencontré quelques-uns de ces jeunes, que nous vous présentons aujourd'hui.

## Un bon signe!

### «C'est la CSN que les patrons attaquent»

**L**e Réseau Admission, dans le jargon de l'organisation, c'était un «champ libre», c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de syndicat dans l'entreprise avant qu'une requête en accréditation ne soit déposée, le 16 décembre. L'accréditation était délivrée le 21 janvier. Un syndicat affilié à la Fédération nationale des communications (CSN).

Première question posée au président de ce jeune syndicat de 320 membres, Stéfán Côté: pourquoi la CSN?

«On a appelé à la FTQ. Une téléphoniste nous a répondu: "Quelqu'un va vous rappeler." À la CSN, le contact a été tout de suite plus chaleureux. Un bon feeling.»

Mais les jeunes sont prudents aujourd'hui. Devant

l'ampleur des problèmes à régler — santé-sécurité, salaires, organisation du travail — ils se sont dit que mieux valait s'affilier à la centrale qui pourrait le mieux les défendre.

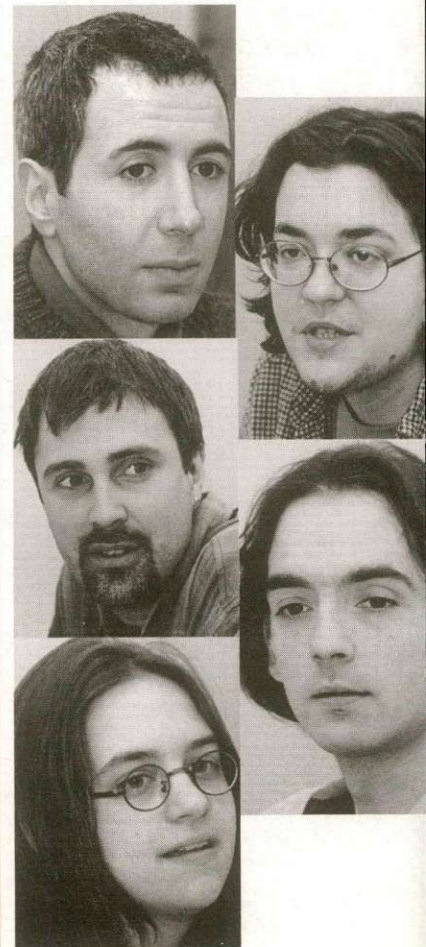
Comment faire?

«Je me suis procuré les publications du Conseil du patronat. C'est clair que le véritable adversaire des patrons, c'est la CSN, pas la FTQ», raconte Stéfán Côté. Isabelle Gentès avait de son côté gardé une bonne impression d'un cours sur la CSN reçu à l'université. Fabien de Marre se rappelle pour sa part qu'il a fallu agir très discrètement quand est venu le moment de faire signer des cartes de membres. Souriant, Richard Doucet raconte avoir passé quatre jours dans

une chambre d'hôtel, sans sortir, pour rencontrer des collègues et les convaincre d'adhérer au syndicat.

Admission, un réseau qui s'est bâti à partir des réservations pour le Cirque du soleil, c'est une mine d'or pour les propriétaires. Mais pas pour les quelque 320 employé-es, des étudiants en majorité, qui travaillent à des salaires dérisoires, du salaire minimum à un maximum de 7,50 \$ l'heure. Dans un environnement plutôt insalubre, soit trop chaud, soit trop froid.

Anthony Szyrkarski, le doyen du groupe, insiste: le principal problème, c'est le mépris. Le respect, ça ne se négocie pas. Mais il faut aller le chercher.



# Pourquoi la CSN plutôt qu'une autre?

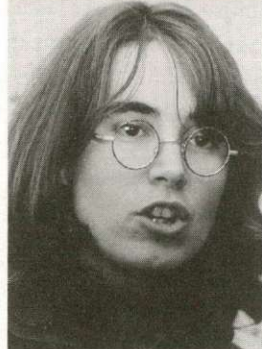
## «Parce que le syndicat nous appartient»

**P**lus rien n'allait, à l'automne, dans le syndicat de Réno-Dépôt de Laval. Insatisfaits de leur syndicat TUAC-FTQ, un groupe de travailleuses et de travailleurs créait alors un Comité du changement. Appel à la CSN. Céline Charbonneau, du Service de l'organisation, prend le dossier en mains. Car comme le souligne Fernand Lévesque, un organisateur chevronné, «le mécontentement ne suffit pas. Il faut savoir le canaliser.»

Les contacts s'établissent. La CSN dépose, fortement majoritaire. Le ministère ordonne un vote, qui se tient les 10 et 11 janvier. Résultat éclatant: plus de 90% d'appui à un syndicat autonome affilié à la Fédération du commerce (CSN). Le 20 janvier, le syndicat de 221 membres était accrédité.

«Ce qu'on voulait, confie Julie Létourneau, secrétaire du syndicat et préposée au comptoir de service, c'est quelque chose qui nous représenterait. Depuis que la CSN est là, on sent que ça va nous appartenir, contrairement à ce qui se passait avec les TUAC. Ce qui nous a révoltés, c'est qu'on était à la veille de négocier et on n'avait pas encore eu de nouvelles des TUAC. La direction de Réno-Dépôt n'est pas contente, vous vous en doutez bien. On sait aussi que dans les autres magasins où les syndicats sont TUAC ou Teamsters, on nous regarde aller.»

Éric Fortin, du département portes et fenêtres, a déjà été membre d'un syndicat CSN, chez Celanese à Drummondville. Congédié pour activités syndicales, sa cause sera entendue par un commissaire du travail dans quelques semaines. Cas classique. «Chez Réno-Dépôt, on avait l'impression que l'employeur marchait la main dans la main avec le syndicat. On manquait d'information, on manquait de formation syn-



*«Avec les TUAC, les gens ne se sentaient pas impliqués. Maintenant, avec la CSN, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe.»*



dicale. Dorénavant, on est impliqués pour faire respecter nos droits», affirme celui que ses camarades ont porté à la présidence du syndicat.

Michel Loisel, du département de l'électricité, ajoute que «les gens n'attendaient que ça. Ils voulaient un vrai changement». Lui aussi formule des griefs à l'endroit des TUAC. «Leurs délégués sont mal informés. C'est dommage, ajoute-t-il, car ce sont de bonnes personnes qui prennent ça à coeur». Il est convaincu qu'avec la CSN, «on va être formés pour mener notre action syndicale».

D'autres en rajoutent. Manon Petit-Labrecque, par exemple, qui avait été membre d'un syndicat CSN dans un centre d'accueil, en Abitibi. «Notre syndicat local avait son

fonctionnement propre, même si on était dans le secteur public. Je veux avoir le contrôle de ma destinée et c'est pour ça que je me suis impliquée.»

Ou encore Véronique Séguin, du département des luminaires, qui trouve important «que ce soit nous qui décidions». Même son de cloche chez Marc-André Lefebvre, du département bois et matériaux, qui disait au moment de l'organisation: «Je ne connais pas beaucoup la CSN, mais déjà, avec les réunions qu'on tient pour organiser notre syndicat, on s'aperçoit que c'est bien structuré. La convention collective, c'est la bible d'un syndicat. Avec les TUAC, on ne nous en parlait pas. On ne nous consultait pas.» Point de vue partagé par Léandre Papillon, du

département de la plomberie, qui se plaint du manque d'information fournie par les TUAC. «Les gens ne se sentaient pas impliqués, rappelle-t-il. Maintenant, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe.»

Robert Paquet, du département des luminaires, trouvait que l'employeur jouait avec le monde et que les TUAC ne faisaient rien. Ce qui a motivé Sylvain Janvier, du département bois et matériaux, tout comme Sébastien L'Italien, du département des couvre-planchers, à s'impliquer dans le comité du changement, c'est la volonté de se faire respecter et de sentir que le syndicat les protège.

Ils travaillent d'arrache-pied à préparer leur projet de convention collective.



# Sur un air de lock-out

## Depuis huit mois, les vingt tailleurs de pierre de Saint-Marc-des-Carières attendent que Fiston Denis dégèle.

**Henri Jalbert**

**S**aint-Marc-des-Carières, comté de Portneuf. Histoire classique. Une matière première à portée de la main: de la pierre à chaux de qualité supérieure; de quoi faire des beaux bâtiments. Des tailleurs de pierre d'expérience, solides comme le roc. De bons contrats pour les patrons. Le boss s'en est mis plein les poches: belle Cadillac et grosse maison. Évidemment, pas de modernisation. Et viennent les années plus difficiles. Comme frappeur de relève, voilà Fiston Denis, le fils du patron. Bing, bang! Fiston Denis veut diminuer les salaires de 3 \$ de l'heure. Le syndicat dit non, pas question. Fiston se fâche.

*Sur un air de lock-out.*

**S**e nomme Gilles Thibault. Hier, on appelait son père Bébelle. Aujourd'hui, c'est lui qu'on appelle Bébelle, et on dit de ses fils qu'ils sont les fils à Bébelle. Il est taillé comme un bloc de granit. Parle sec, parle franc. Avec des mots carrés comme les blocs de quinze tonnes qu'on sort de la carrière. Il a des mains de tailleur de pierre. Immenses. Il a des doigts de tailleur de pierre de précision. Bosselés, maganés, meurtris, engourdis. Syndrome de Raynaud, maladie des mains blanches. Va dehors l'hiver, ça gèle. Va à la pêche l'été, met des gants. Deux opérations, une au poignet, l'autre à l'intérieur de la main. L'autre main, on l'a pas l'opérée. Trop cher pour la CSST.

*Sur un air trop connu.*

**É**taient venus de Sainte-Anne-de-Beaupré. Lock-outés eux aussi. D'un magasin Métro. Se sont installés dans la cabane de grève des tailleurs de pierre. En rond. Il y en un qui a dit on

va chanter la chanson à Bertrand. Et de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Marc-des-Carières on a chanté. À l'unisson. Ça parle du patron téméraire, du Fiston Denis mercenaire. Ça cause des poumons des travailleurs. Ça rappelle le mépris du patron. Ça évoque le long hiver du lock-outé. Avec la plume du coeur, Bertrand raconte la longue histoire des tailleurs de pierre. Un vieux syndicat jeune. Soixante ans qu'il est à la CSN. Triste complainte, lente mélodie.

*Sur un air de Piché.*

**L**e 31 mai 1996, dépôt des demandes syndicales. Négociables évidemment. Un p'tit cinquante sous de l'heure pour des travailleurs qui ne font que rarement plus de six mois par année. 4 juin, riposte de Fiston

Denis par la bouche de son avocat. Moi, c'est six fois votre p'tit cinquante sous que je veux dans ma poche. 27 juin, Fiston Denis refuse de négocier. Lock-out. 18 septembre, devant le conciliateur, Fiston Denis refuse de concilier. 27 septembre, Fiston Denis change de gun: un gel la première année, une baisse la deuxième année et p't'être ben une p'tite augmentation la troisième année. Non, qu'a répondu l'assemblée générale. À quatre-vingt-neuf pour cent. Pas de règlement avec baisse de salaire.

*Sur un air saisonnier.*

**F**ait beau dehors. Air frais pour les poumons. Sortons. Pour faire le piquet, il faut les pancartes. La pancarte, on la tient en l'air: on a bon bras à Saint-Marc-des-Carières. On

arrête un moment. Le temps d'une photo. La pancarte au repos. Gilles en avant, c'est l'président. Tu peux les prendre mes doigts, c'est moi, mes doigts. Et on prend la photo. Avec Gilles en avant. Avec les tailleurs de pierre, en rang. Avec, à l'arrière, les filles, les gars de Métro. L'hiver sera long, dit la chanson. Un peu plus loin encore, la carrière d'où on extrait la pierre, l'usine où on taille la pierre et le granit. On attend le dégel. On attend que Fiston Denis dégèle.

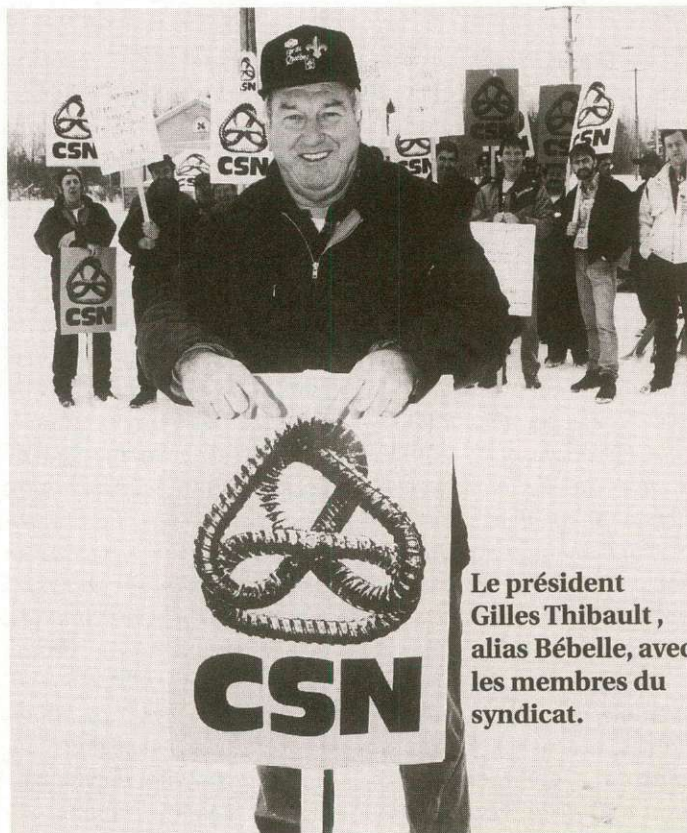
*Sur un air militant.*

**I**ls sont vingt. Une dizaine extraient la pierre brute de la carrière. On en a fait de beaux bâtiments, comme celui de l'Assemblée nationale. Les autres scient et taillent la pierre et le granit à l'usine. On fait des blocs petits et gros, panneaux, moules et belles sculptures. Des marches d'escalier jusqu'aux pignons d'église. Il y a cinq ans, Gilles Thibault a pris sa retraite avec ce qu'il lui restait de mains. Doigts maganés, mains tremblantes. Fiston Denis voulait pas. Difficile de trouver un tailleur de précision. Mais Gilles est toujours président du syndicat. Pas question d'abandonner les jeunes.

*Sur un air solidaire.*

**H**iver 1996, pas de négo. Fiston Denis se terre. Mars arrive, avril n'est pas très loin. Les contrats sont en vue. Fiston Denis s'activera. La tête haute, les tailleurs de pierre de la Carrière Saint-Marc travailleront à nouveau. Avec une convention. Et Gilles Thibault pourra aller taquiner la truite. Avec ses gants.

*Sur un air de printemps.*



**Le président Gilles Thibault, alias Bébelle, avec les membres du syndicat.**



# LA COMPLAINTE DES TAILLEURS DE PIERRE\*

Y'a pas grand chose dans l'ciel à soir  
 Y'a pas grand chose, y'a pas d' lumière  
 Sauf que les travailleurs de la pierre  
 Ont décidé d' pas s' laisser faire  
 Nos p'tits patrons trop téméraires  
 Bien entourés de leurs millions  
 Ils se sont fait des illusions  
 Ils nous ont déclaré la guerre  
 Sans discussions, sans commentaires,  
 Ils ont voulu avoir raison  
 En s'attaquant à nos salaires  
 En nous prenant pour des moutons  
 Dali, dali, dam

S'ils veulent jouer avec nos nerfs  
 S'ils veulent nous voir manger nos bas  
 Dans le fond, ils veulent nous mettre à  
 [terre  
 Pour voir tomber le syndicat  
 Mais c' qu'ils savent pas, mes chers p'tits  
 [frères,

C'est qu'on est là pis qu'on lâche pas  
 Ça va nous faire moins de poussière  
 Dans nos poumons, nos estomacs  
 Dali, dali, dam

Y'a pas grand chose dans l'ciel à soir  
 Y'a pas grand chose dans la carrière  
 Un grand trou vide comme un cratère  
 Véritable paysage lunaire  
 Même s'ils ont dit qu'un beau banc  
 [d' pierre

Y'en aura pas dans cour c' t'hiver  
 Quand y'a pas d' hommes pis qu'y a pas de  
 [bras

Ça vaut pas cher, ça rapporte pas  
 Dali, dali, dam

Beaux monuments, beaux bâtiments,  
 Édifices du gouvernement  
 Sculptures pis les beaux ornements,  
 Ça prend scieurs, tailleurs compétents

Même s'ils ont dit qu'on vaut pas cher,  
 Qu'ils nous font suer par charité  
 Seraient-ils dev'nus millionnaires,  
 À trop payer leurs ouvriers  
 Dali, dali, dam

Un beau matin, nos p'tits patrons  
 Vont voir qu'on est bien décidés  
 À s'tenir debout, pis jusqu'au bout  
 Pour avoir une bonne convention  
 Restons unis et solidaires,  
 L'hiver s'ra long on n'en doute pas  
 En attendant, levons nos verres  
 À la santé du syndicat  
 Dali, dali, dam

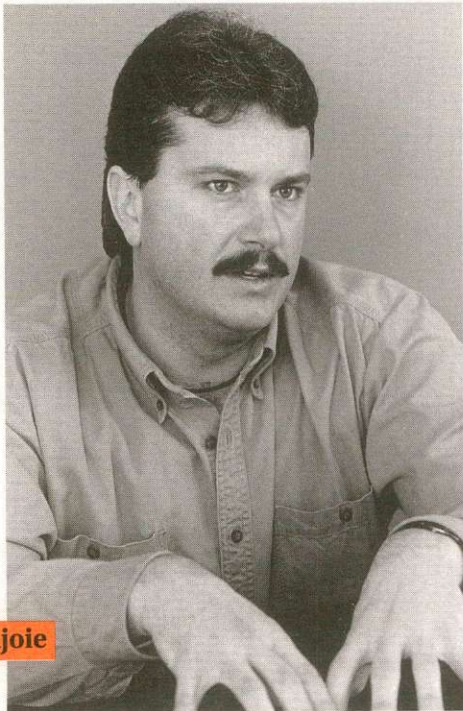
**Bertrand Frenette**  
 tailleur de pierre  
 de Saint-Marc-des-Carières

\* Si vous avez le goût de fredonner ou de turluter, allez-y sur l'air de *Y'a pas grand chose dans le ciel à soir* de Paul Piché.



**Air frais pour les poumons. Sortons. Pour faire le piquet, il faut les pancartes. Sur un air militant.**

# Les sirènes de la privatisation



André Lajoie

**L'Assemblée nationale discute présentement, en deuxième lecture, du projet de loi 63 concernant la création de sociétés d'économie mixte par les municipalités. Il s'agit d'entreprises dont une partie des actionnaires proviendraient de l'entreprise privée et qui concluraient des ententes avec les instances municipales régionales (municipalités régionales de comté, communautés urbaines, regroupements municipaux) pour donner certains services. La CSN et la Fédération des employé-es de services publics (FEESP) ne sont pas contre la création de telles sociétés, particulièrement là où elles pourraient créer de l'emploi et préserver certaines activités d'une privatisation totale. Il y a cependant de nombreuses réserves face au projet de loi tel qu'il est rédigé présentement. Nouvelles CSN a rencontré André Lajoie, président du Secteur municipal de la FEESP, sur le sujet.**

«**N**ous ne sommes pas carrément opposés aux SEM, comme c'est le cas pour la FTQ, mais nous croyons qu'elles ne doivent voir le jour que pour certaines missions créatrices d'emploi, explique André Lajoie. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, pour le recyclage ou le compostage, sur une base régionale. Ou pour de petites municipalités qui, en se regroupant au sein d'une SEM, pourraient se doter de services de bibliothèque qu'elles ne peuvent offrir seules. On pourrait ainsi conserver dans le giron municipal des ac-

tivités qui risqueraient autrement d'être assumées par l'entreprise privée seule. Nous ne croyons pas, par contre, qu'elles doivent servir à donner des services d'entretien des égouts ou des services d'aqueduc. D'ailleurs, nous nous opposons à la discrétion que le ministre veut se réserver pour autoriser des SEM à devenir gestionnaires de l'eau.»

## Contrôle démocratique

Un autre aspect du projet qui chicote la CSN et la FEESP, c'est la qualité du contrôle démocratique qui sera exercé sur

Le projet de loi 63: une autre version du même hymne à la sous-traitance.

## Luc Latraverse

ces sociétés. Des édiles municipaux siégeront aux conseils d'administration des SEM, mais ils conserveront leurs sièges pour toute la durée de leur mandat, même s'ils sont défaits entre-temps à l'occasion d'élections municipales. «On pourrait ainsi se retrouver avec un conseil d'administration de la SEM qui n'a plus à répondre aux élus municipaux. Ce qui nous inquiète davantage, poursuit André Lajoie, c'est que les municipalités devront attendre cinq ans avant de faire un bilan de l'expérience et évaluer s'il y aura renouvellement du contrat de service. Nous estimons que c'est très long.»

## Peu de références

La CSN considère, à l'instar de l'urbaniste Pierre J. Hamel, de l'INRS-Urbanisation, qu'il existe peu ou pas d'expériences sur lesquelles on peut s'appuyer pour concevoir de telles sociétés mixtes, sinon en Europe. Une seule société du genre opère actuellement au Québec. Elle s'occupe de gestion des déchets dans la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et aucun bilan n'en a encore été tracé.

## Le public est souvent concurrentiel

«On se demande un peu à quoi ça va servir, dit le vice-président de la FEESP. Pourquoi créer ces sociétés quand nous possédons déjà dans les municipalités toute l'expertise requise pour remplir ces tâches? Nouvelles CSN en a déjà parlé: il y a plusieurs endroits où, comme syndicats d'employé-es

municipaux, nous avons soumissionné pour des contrats que les municipalités voulaient céder à la sous-traitance. C'est le cas là où je travaille, à Hull. Ça s'est fait aussi à Valleyfield, à Shawinigan, à Drummondville. Avec le Service de recherche de la CSN, nous avons développé un logiciel à l'intention de nos syndicats pour qu'ils puissent faire les calculs nécessaires et présenter ou comparer des offres de services. Nous avons donné des sessions de formation sur le fonctionnement de ce logiciel et nous sommes prêts à faire face à la musique.»

## Un plan d'intervention

La FEESP a inscrit la question des SEM en priorité à son ordre du jour. Comme le précise François Juneau, secrétaire général de la fédération, des rencontres sont prévues avec l'Union des municipalités du Québec afin de clarifier la question des relations de travail, puisque celle-ci a maintes fois réclamé d'étendre la sous-traitance et la privatisation des services. La FEESP rencontrera aussi l'Union des municipalités régionales de comté pour l'encourager à se faire le maître-d'oeuvre des SEM.

Un colloque sur la privatisation organisé par la FEESP se tiendra au Ramada Centre-ville de Québec, les 21, 22, et 23 avril, et traitera notamment des sociétés d'économie mixte.

# Quand le secret n'est pas

## «anti-syndical»

Que faire quand un syndiqué atteint du sida requiert l'aide de son syndicat?

Lucie Laurin



Danielle Desbiens

**En ses 20 ans de militantisme, jamais Danielle Desbiens, présidente cette année-là du Syndicat des employé-es des Publications Quebecor (FNC-CSN), ne s'est sentie aussi seule et impuissante que le jour où Roland, lui ayant avoué qu'il avait le sida, a requis à la fois le secret absolu et l'aide de son syndicat.**

«**L**a confidentialité, c'était presque anti-syndical, explique-t-elle. Je devais prendre des décisions syndicales sans pouvoir les justifier auprès des autres membres de l'exécutif. Je devais intervenir seule auprès de l'employeur, chose que nous ne faisons jamais.»

Le syndicat était en négociation. C'est sans pouvoir donner d'explication que la présidente et le conseiller de la fédération luttèrent avec la dernière énergie pour empêcher que ne se fassent des concessions syndicales sur le remboursement des médicaments.

Roland tenait au secret parce qu'il comptait reprendre le travail et qu'il craignait le rejet. Il se montra prêt à parler le jour où il devint invalide. Saisie des problèmes financiers de Roland, l'assemblée générale

vota une avance de fonds sur son assurance-vie. «Ce n'est pas la voie normale, c'est sûr, commente Danielle Desbiens. Mais il fallait agir de toute urgence. Ça m'a amenée à me dire qu'il y avait certainement des pistes à développer dans notre convention collective pour aider nos membres aux prises avec une maladie grave, et tant mieux si ça touche aussi d'autres cas.»

### Militant jusqu'à la fin

Cette impuissance, Patrick Teyssédou, président du syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Bonaventure (FC-CSN), l'a ressentie, lui aussi, quand le trésorier, son ami, s'est confié à lui sous le sceau du secret. Le sida lui causait une douleur dans une jambe qui l'empêchait de poursuivre son travail de portier.

Mais il souhaitait remplir ses obligations de trésorier jusqu'à la fin des négociations si possible, et préparer la relève.

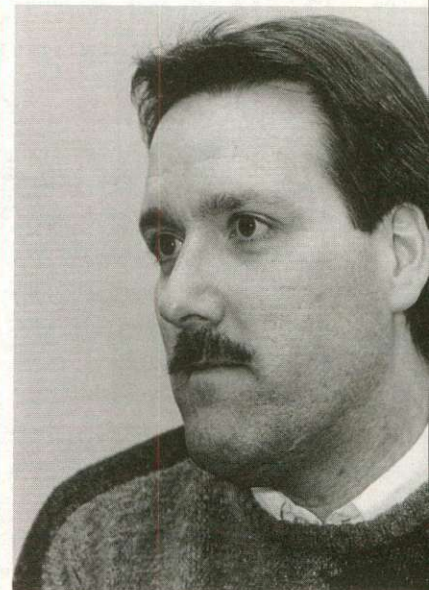
«C'était un trésorier dévoué, raconte Patrick Teyssédou. Il s'occupait des REER des membres, il conseillait les gens, les défendait. Il s'est intéressé à la négociation jusqu'à la fin. Il est décédé une semaine et demie après la signature de la convention. Et peu avant son décès, il m'a dit: "Louise est prête; elle va faire une bonne job!" En fait, il a vécu deux mois de plus que ce que les médecins avaient prédit...»

«Renaud n'a pas été mal pris financièrement, car il avait amassé un petit pécule. Mais ça m'a fait prendre conscience que les syndicats devraient négocier des assurances invalidité à long terme pour empêcher que leurs membres gravement malades et ayant besoin de médicaments coûteux ne se retrouvent à la rue.»

### L'information pour contrer les préjugés

Au centre hospitalier Jacques-Viger, l'exécutif du syndicat FAS-CSN a constaté, il y a quelques années, que plusieurs membres du personnel, syndiqués et cadres, étaient décédés du sida dernièrement. L'un d'entre eux avait subi de la discrimination.

«Il fallait faire quelque chose pour informer et sensibiliser tout le monde, raconte Mario Raymond, président à l'époque du syndicat FAS-CSN. On a tenu, autour du 1<sup>er</sup> décembre, un dîner-causerie avec une femme atteinte comme conférencière. Ce fut un grand succès. L'an passé, on a organisé un kiosque d'information: même si on ne demandait aucune con-



Patrick Teyssédou

tribution, les gens voulaient donner pour la cause.»

L'assemblée générale du syndicat FAS-CSN a adopté, il y a deux ans, la tenue d'une journée sur le sida une fois l'an et a voté un budget approprié.

### Un guide syndical

Confrontés à la souffrance et à l'isolement de leurs membres atteints de cette terrible maladie, les syndicats se retrouvent souvent à court de moyens. Le Comité sida en milieu de travail de la CSN a préparé, en collaboration avec le Comité des gais et lesbiennes du Conseil central du Montréal métropolitain et la Fédération nationale des communications, un guide d'information et d'intervention sur le sida en milieu de travail qui suggère aux syndicats et aux militants des moyens de contrer les préjugés, un répertoire des ressources et un mode d'emploi pour implanter une politique sur le sida en milieu de travail. Le document sera déposé au Conseil confédéral des 12, 13 et 14 mars.

## LA CFDT TENTE DE RELEVER LE DÉFI DE L'EXCLUSION

De passage au Québec, à l'invitation de la CSN, le secrétaire-général de l'Union régionale Poitou-Charentes de la CFDT, France Joubert, a exposé aux élus des conseils centraux comment cette organisation syndicale a redressé activement l'emploi pour 75 000 personnes, des jeunes pour bon nombre, qui étaient exclus du marché du travail. Dans cette région côtière du nord-ouest de la France, il y a 90 000 chômeurs et 530 000 salariés. Plusieurs emplois ont été créés en convaincant des agriculteurs, des artisans ou d'autres petits entrepreneurs à s'associer pour se doter de services comme la comptabilité, l'informatique, la mise en marché ou pour trouver une main-d'œuvre saisonnière qui fait le



Maurice Sauvé, adjoint à l'exécutif de la CSN, et le vice-président Roger Valois comptaient parmi les auditeurs attentifs aux propos du conférencier France Joubert, de la CFDT.

pont entre plusieurs emplois successifs pour obtenir un revenu annuel. Des mesures de réduction du temps de travail et un engagement des syndicats et des institutions ont également permis de trouver des débouchés pour les sans emploi. Comme le souligne le visiteur, nous

avons pratiquement atteint le sommet de la syndicalisation des travailleurs ayant un profil d'emploi traditionnel et plutôt corporatiste. Alors, le syndicalisme doit développer de nouvelles façons de syndiquer le reste de la main-d'œuvre active ou potentielle. **Luc L.**

## LOCK-OUT À GRAND-REMOUS

Les 119 travailleurs à l'emploi de la Scierie Grand-Remous (FTPF-CSN) sont en lock-out depuis le 13 février. Cette entreprise de l'Outaouais, propriété de Domtar depuis un an, a décrété un lock-out après que les travailleurs eurent utilisé des moyens de pression pour faire avancer les négociations. Ces travailleurs sont sans contrat de travail depuis le mois de septembre 1995, soit près de 18 mois.

Ces moyens de pression avaient été appuyés

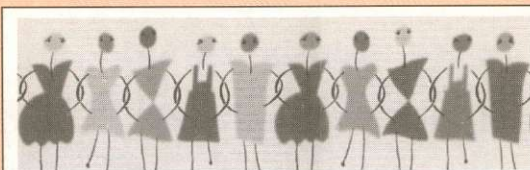
par 96% des membres présents à une assemblée tenue le 8 février. En dépit de contre-propositions qui, selon le syndicat, représentent un compromis, Domtar s'en tient toujours à ses positions déposées en août.

Ce sont les horaires et l'organisation des quarts de travail qui sont au cœur des discussions. Rappelons que Domtar est une société publique contrôlée principalement par la Caisse de dépôt et la Société générale de financement. Elle exploite

dix usines au Québec et en Ontario. Dans une lettre ouverte, le syndicat a sollicité l'appui de la population. **M.R.**

## «Moi, je boycotte MÉTRO»

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Épiceries Unis Métro-Richelieu (CSN) a lancé le concours «Moi, je boycotte Métro». Les consommateurs qui boycotteront les marchands Métro, Richelieu et Super-C desservis par le centre de distribution



8 MARS

### COUDE À COUDE, SANS RELÂCHE!

À l'occasion du 8 mars, les conseils centraux organisent des activités.

**Coeur du Québec:** à Drummondville, le 5 mars, conférence-échange sur le thème «conciliation travail-famille». À Trois-Rivières, le 9 mars, brunch sur le même thème. À Victoriaville, le 9 mars, activité familiale.

Dans la région de **Lanaudière**, le 7 mars, cocktail de bienvenue, théâtre avec la troupe Parminou, quizz, buffet.

**Laurentides:** le 7 mars, des femmes de Mont-Laurier visitent des femmes de Saint-Jérôme, chaîne humaine autour du lieu du caucus du Parti québécois, souper de solidarité, danse.

**Montréal:** à Granby, le 8 mars, souper meurtre et mystère. Dans le Haut-Richelieu, le 8 mars, conférences, ateliers, équipes d'improvisation. À Saint-

Hyacinthe, le 12 mars, participation à l'«encerclement de la Tour de la Bourse». À Sorel, le 4 mars, table ronde; le 7 mars, soirée-hommage à Simonne Monet-Chartrand; le 8 mars, brunch et ateliers. Dans le Sud-ouest, le 7 mars, souper et humour avec Johanne Doré.

**Montréal métropolitain:** le 7 mars, buffet, témoignages, film, musique. Le 12 mars, encerclement de la Tour de la Bourse.

**Outaouais:** le 8 mars, rencontres-échanges et atelier de créativité.

**Québec-Chaudière-Appalaches:** le 7 mars, souper, action collective, soirée de solidarité, danse. Le 12 mars, activité «encerclement» à Montréal.

Pour connaître les activités de votre région, adressez-vous à votre conseil central.

**L.L.**

Mérite 1 (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Montréal, Montérégie, Estrie) pourront gagner une fin de semaine pour deux au Château du Mont Sainte-Anne, près de Québec. Pour participer, on fournit une facture d'épicerie de 20 \$ et plus d'un magasin d'alimentation

autre que Métro, Richelieu et Super-C. Le premier tirage aura lieu le 22 mars et le second, le 19 avril. Faites parvenir la facture, vos nom et adresse au concours: «Moi, je boycotte Métro», 1601 de Lorimier, Montréal (Québec), H2K 4M5.

**M.C.**

## SIMONDS: L'APPEL DE LA CSN UNE QUESTION DE JUSTICE

La CSN et 103 travailleurs de l'ex-compagnie de fabrication d'outils Simonds de Granby portent en appel la décision rendue par le juge Léo Daigle de la Cour supérieure, le 20 janvier, à l'effet que les surplus de la caisse de retraite, 8,8 millions \$, doivent être partagés entre les travailleurs qui étaient encore à l'emploi au moment de la fermeture de l'usine, en novembre 1988, et ceux qui étaient déjà à la retraite. C'est ce que la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, et les porte-parole des 103 travailleurs, ou participants non retraités au moment de la fermeture, ont annoncé en conférence de presse à Granby, le 12 février.

«Nous en appelons parce que le régime de retraite a toujours prévu très clairement, en 1947, en 1953 et jusqu'en 1976, qu'en cas de terminaison du régime, les surplus inutilisés ap-

partenaient aux participants non retraités. Mais en 1976, l'employeur avait modifié unilatéralement et illégalement le régime dans le seul but de s'approprier les surplus, cinq millions de dollars à l'époque!», a expliqué la vice-présidente de la CSN. La CSN a alors entrepris la bataille afin que Simonds ne s'enfuit pas avec les surplus de la caisse de retraite. «Notre seule prise à l'époque pour intenter cette poursuite était de s'appuyer sur les règles de droit existantes et c'est ce que nous avons fait», a rappelé Claudette Carbonneau. De plus, «l'octroi des surplus aux seuls participants non retraités nous apparaît aussi être équitable. Les règlements antérieurs du fonds de pension avaient d'ailleurs fait l'objet d'arbitrage entre les salariés. Les retraités ont, dans l'histoire, retiré leur argent de la caisse pour

acheter une rente viagère. Ils ont eu entre autres la chance d'accumuler une pleine pension pendant leur vie de travail, ce qui n'est pas le cas des participants non retraités, qui ont perdu leur emploi, sans chance réelle de s'en retrouver un», a précisé la vice-présidente de la CSN. Finalement, «il est dommage que la Régie des rentes du Québec ait embrouillé ce dossier en faisant miroiter aux retraités des droits qu'ils n'avaient jamais considérés avoir eus auparavant», a conclu Claudette Carbonneau. Rappelons que dans une décision rendue en décembre 1991, le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure octroyait les surplus actuariels aux seuls participants non retraités de Simonds au moment de sa fermeture. Ce jugement a ensuite été maintenu par la Cour d'appel et la Cour supérieure en 1995. **M.C.**

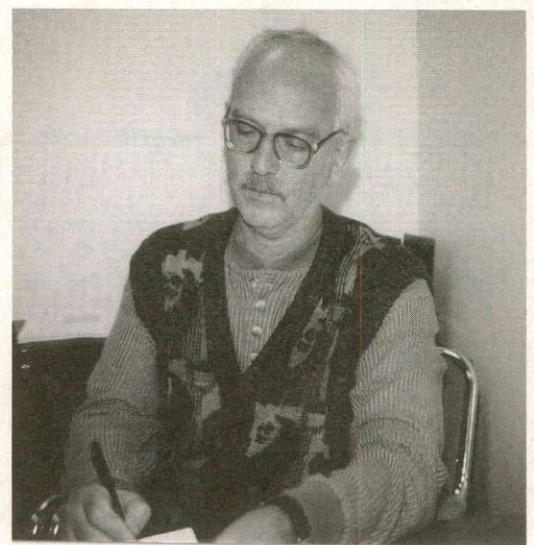
## TRANSPORT SCOLAIRE DES COMPRESSIONS INQUIÉTANTES

Les représentant-es du Secteur Transport scolaire de la Fédération des employé-es de services publics s'inquiètent au plus haut point des compressions de 10% annoncées par le gouvernement dans le financement du transport scolaire. Le pré-

sident du secteur, Marcel Gauthier, demande au gouvernement de maintenir le financement à son niveau actuel et de mener une consultation avant de procéder à de tels changements qui mettent en péril la sécurité des 650 000 élèves qui

utilisent ce mode de transport. De telles réductions risquent aussi d'affecter les conditions de travail et les revenus des chauffeurs qui gagnent 13 \$ l'heure pour une semaine moyenne de 30 heures.

**Luc L.**



## DOSSIER DE L'AMIANTE Nos alliés du Brésil

Géologue et professeur d'université, le brésilien Claudio Scliar a fait un séjour dans la région de l'amiante, du 11 au 16 février. Dans le cadre de la préparation d'un document pour la Confédération nationale des travailleurs du secteur minéral (CNTSM) et les travailleurs de la mine d'amiante Minaçu/Goiás, Claudio Scliar a notamment rencontré des travailleurs et visité des sites miniers d'Asbestos et de Thetford Mines. Au Brésil, pays producteur et transformateur d'amiante, la Centrale Unique des Travailleurs (CUT) est officiellement favorable au bannissement des produits contenant l'amiante. Toutefois, des organisations syndicales qui lui sont affiliées, telles celles de la construction, de la métallurgie et du secteur minéral, défendent une position très proche de celle du mouvement syndical québécois: contre le bannissement et pour l'utilisation sécuritaire de l'amiante. La visite de Claudio Scliar faisait suite à celle que le président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, Alain Lampron, a effectuée en décembre dernier au Brésil. Il a notamment eu des discussions avec le directeur des services de santé de la CNTSM, Jose Carlos DoVale, sur l'avenir de l'industrie de l'amiante.

**M.C.**

## Colloque à l'UQAM

Comme il le fait chaque année depuis maintenant 17 ans, le Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec de l'UQAM organise ces jours-ci un colloque sur une question d'actualité. Cette année, c'est sous le thème «Stratégies de crises: corporatisme, concertation et entraide» que celles et ceux que l'his-

toire des travailleuses et travailleurs intéresse sont conviés à se rencontrer et discuter. Le colloque se tiendra le 14 mars de 9 heures à 17 heures au Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis, 2<sup>e</sup> étage, salle A-2885. Frais d'inscription: 5,00 \$. Information: Aline Charles, (514) 274-1216 et Michelle Comeau, (514) 381-7063.

**L.L.**

SORTIE DES PRESSES DE  
LA PROCHAINE ÉDITION DE

*nouvelles csn*

**18 MARS**

LA CSN SUR INTERNET

**ATTENTION!**  
**NOUVELLE ADRESSE:**  
**WWW.CSN.QC.CA**



# LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

## IL Y A COMBIEN DE MEMBRES DANS VOTRE SYNDICAT?

On utilise parfois le mot «membership», croyant qu'il s'agit d'un mot anglais accepté en français. Mais ce n'est pas le cas. Pour désigner le nombre de membres d'un syndicat, d'une centrale syndicale, d'une association, on utilisera le mot *effectif*, au singulier ou au pluriel. Ainsi, on dira : «Avec son effectif de 230 000 membres, la CSN est, en nombre, la deuxième organisation syndicale au Québec, mais c'est la plus dynamique!»

Si, d'aventure, un gouvernement abolissait la TPS, adoptait un vigoureux programme de création d'emplois ou décidait de ne pas toucher aux conventions collectives qu'il a signées, dirait-on qu'il «rencontre» ou qu'il «respecte» un engagement?

On *respecte* ou on *tient* un engagement. On peut aussi *faire honneur* à un engagement. Cette dernière formule serait particulièrement appropriée dans le cas d'un parti politique dont les engagements ont été pris avec la population d'un pays, d'une province. Dans ce sens, «rencontrer» est un calque de l'anglais.

## LE BRUIT QUI COURT

On entend parfois l'expression «quelqu'un a parti une rumeur». Le verbe «partir» est intransitif et ne s'emploie donc pas avec un complément d'objet direct. Il vaut mieux dire «quelqu'un, qui avait intérêt à le faire, a *lancé* une rumeur».

## NON, ÇA NE SE TRADUIT PAS PAR MOUSTIQUE

Nous avons facilement laissé entrer dans le vocabulaire courant le mot «bug», en particulier dans le domaine de l'informatique. Les équivalents français nous sont connus mais nous avons en quelque sorte désappris à les utiliser. Revenons donc à *dé-faut*, *erreur*, *imperfection*...

## PÊLE-MÊLE

Comment se nomme l'appareil utilisé dans les chantiers de construction et que l'on nomme «back loader»? Il s'agit d'une *retrochargeuse*... Les «brocheuses» font-elles partie des accessoires de bureau? Sur un bureau, on retrouve plutôt une *agrafeuse*, qui sert à assembler des feuilles de papier au moyen d'agrafes, et une *déagrafeuse*, qui sert à enlever les agrafes...

Claude Saint-Georges

(Cette chronique doit beaucoup aux notes rédigées par Noëlle Guilloton, terminologue à l'Office de la langue française.)

## CSST

### DOSSIERS NOIRS

La CSN a rendu publics les cas de 22 victimes de lésions professionnelles qui ont subi des torts irréparables en étant soumises à la sur-expertise médicale, une fois sur deux à la demande d'un employeur. Ces 22 cas ont donné lieu à l'intervention de plus d'une centaine de médecins, à des procédures échelonnant parfois sur plus de cinq ans, à des pertes d'argent considérables, à des problèmes familiaux et personnels de toutes sortes. Certaines victimes ont obtenu la reconnaissance de ce qu'on peut appeler le syndrome du BEM, une lésion engendrée par le système même qui doit s'occuper de sauvegarder leur santé! **Luc L.**



## CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR

Le déluge de l'été 96 et les inondations qui ont suivi n'ont pas blanchi la construction au noir au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est en effet ce que constatait en conférence de presse le salarié de la CSN-Construction, Gilles Truchon, et le vice-président du conseil central Yves Tremblay, qui ont souligné que la Commission de la construction du Québec a relevé quelque 2250 infractions diverses sur les 2005 chantiers de la région que ses inspecteurs ont visités. Comme quoi un malheur en attire souvent un autre.

Le conseil central et la CSN-Construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont demandé aux autorités gouvernementales de resserrer les mesures de contrôle sur les irrégularités qui ont cours dans l'industrie et qui font perdre plus de 400 millions \$ par année au Trésor québécois.

Luc L.

# B i e N v E n u e

## RETABSL

Le Rassemblement des employé-es techniciens ambulanciers du Bas Saint-Laurent (RETABSL/FAS-CSN) compte une quarantaine de membres de plus depuis le mois de décembre. Le 30 janvier, le Rassemblement a reçu la confirmation du ministère du Travail à l'effet qu'il représente désormais les 25 employé-s d'Ambulance A.A. Inc. de Trois-Pistoles (Trois-Pistoles, Squatec, Saint-Cyprien et Saint-Fabien). Les 11 travailleurs d'Ambulances Gilbert de Matane ont joint les rangs du rassemblement le 29 janvier. C'est le 11 décembre dernier, un an plus tard finalement, que le Rassem-

blement a obtenu la requête en accréditation syndicale afin d'être le porte-parole des quatre répartitrices et répartiteurs d'Ambulance Urgence de l'Est à Notre-Dame-du-Lac. Le syndicat regroupe maintenant 140 travailleuses et travailleurs. La FAS-CSN réunit déjà la majorité des syndiqué-es chez les techniciens ambulanciers avec près de 3000 membres dans ce secteur.

## COOP AGRICOLE

Les 10 salariés à l'emploi de la Société coopérative agricole de Thetford-Mines ont choisi la CSN. Le Syndicat CSN a obtenu son accréditation le 4 février et il sera affilié à la Fédération du com-

merce et au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches.

## UBI

C'est le 10 février que le Syndicat des travailleuses et travailleurs de UBI (FNC-CSN) a reçu son accréditation pour représenter les préposés au service à la clientèle des produits UBI et au télé-marketing. Le syndicat est affilié au Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce groupe de 45 salarié-es oeuvre dans le domaine de l'autoroute électronique et des services s'y rattachant, un projet pilote qui fait ses débuts au Royaume du Saguenay.

M.C. et L.L.

## 10<sup>e</sup> COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN

ans

75

Depuis dix ans maintenant, l'Université de Québec à Montréal organise des colloques sur les grands leaders du Québec contemporain, aussi bien hommes ou femmes qu'institutions.

C'est ainsi que les Jean Lesage, René Lévesque, Thérèse Casgrain ont été l'occasion de colloques, comme l'ont aussi été Hydro Québec, le Mouvement Desjardins et *Le Devoir*. Dans la foulée de son 75<sup>e</sup> anniversaire, c'est la CSN, son action et ses orientations qui, cette fois, seront dans la mire d'une quarantaine de conférenciers qui débattront de nombreux sujets dans près d'une dizaine de séances, du 21 au 23 mars. Ce sont les professeurs Robert Comeau et Yves Bélanger qui ont charge de l'organisation de ce colloque.

Parmi les thèmes abordés, soulignons *La CSN: un syndicalisme*

*nord-américain atypique, L'évolution de la CTCC-CSN, L'apport de la CSN à la vie syndicale, La CSN et les projets de société, La CSN et la condition féminine, La CSN et les solidarités, La CSN et les médias, La CSN et les enjeux actuels, À société nouvelle, syndicalisme nouveau.* Des tables rondes réuniront tant des acteurs de la scène politique comme les ministres Louise Harel et Alfonso Gagliano que des vétérans du mouvement comme Marcel Pepin, Norbert Rodrigue, Raymond Parent, Jacques Desmarais, Pierre Vadeboncoeur et Monique Simard. C'est le ministre du Travail Matthias Rioux qui prononcera la conférence d'ouverture.

Pour réserver, s'adresser au secrétariat du colloque: 514-987-6964. **M.R.**

### MUSIQUE EN PRIME

## UNE AUTRE RAISON D'Y ÊTRE!

Les personnes qui participeront au colloque «La CSN-75 ans d'action syndicale et sociale» pourront également assister à un spectacle de musique populaire et syndical avec le groupe *Break Syndical*, le 21 mars, à 21h30, à la Salle Marie-Gérin Lajoie de l'UQAM. Travailleur au Centre local des services communautaires (CLSC) de Saint-Léonard, le chanteur, guitariste et harmoniste Pierre Four-

nier fait partie de ce groupe qui compte également sur le chanteur et guitariste Réjean Beauchamp, le mandoliniste et flûtiste Mario Côté, ainsi que le bassiste Rodrigo Salazar. En plus de la très belle chanson intitulée *L'étranger*, qu'a composée Pierre Fournier, on peut s'attendre à ce que *Break Syndical* interprète des classiques de la chanson folk et québécoise. **M.C.**

## ATTENTION AU CLONAGE

... LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE CATASTROPHIQUES!



## MÉTRO: LA FERMETURE ÉTAIT ILLÉGALE!

Après quatre ans et demi de lutte, les employés de l'imprimerie des Épiceries Unis Métro-Richelieu sont retournés au travail, à 8 heures du matin, le lundi 24 février. Le 13 février, le juge Pierre Viau de la Cour supérieure a ordonné à Métro-Richelieu de rappeler près d'une vingtaine de travailleurs qui avaient perdu leur emploi, en août 1992. À l'époque, Métro-Richelieu avait soutenu qu'il fermait son imprimerie et cessait ces activités d'imprimeur. Métro-Richelieu a plutôt fait appel à la sous-traitance.

En juillet 1996, un arbitre de grief a conclu que donner l'emploi des travailleurs de l'imprimerie en sous-traitance était contraire à la convention

collective. La fermeture était illégale! Mais plutôt que de rappeler ses travailleurs, Métro-Richelieu a décrété un lock-out à l'imprimerie, le 10 juillet 1996.

### UN JUGEMENT CLAIR

«...Métro utilise le lock-out illégal dans le seul but de continuer la fermeture illégale de son imprimerie, évitant de donner suite à la sentence de l'arbitre...», a commenté le juge Viau. Métro-Richelieu doit également verser les

indemnités dues pour les avantages et les salaires perdus depuis 1992. Le 30 janvier, la Cour suprême du Canada a également rejeté la demande de Métro-Richelieu d'en appeler de la décision unanime de la



### ZELLERS

## ENCORE UNE FERMETURE!

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Zellers, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, a appris, le 26 février, l'annonce de la fermeture du Centre de distribution Zellers à Montréal-Nord, «vers le 1er juillet» prochain. Le comité exécutif du syndicat, qui regroupe 325 employés, s'est réuni d'urgence afin de faire le point sur la situation. Les porte-parole de la Fédération du commerce de la CSN et du syndicat feront connaître leur position et leurs intentions dans les prochains jours. **M.C.**

Cour d'appel déclarant illégale la vente du secteur transport à des sous-traitants, en février 1993. 150 camionneurs avaient perdu leur emploi.

La CSN s'est adressée à la Cour supérieure dans le but d'obtenir une injonction ordonnant à Métro-Richelieu de se conformer aux décisions lui dictant de rappeler les chauffeurs.

**M.C.**

# Des premiers pas à surveiller de près

Claude Saint-Georges

La ministre Pauline Marois vient de faire connaître les orientations gouvernementales touchant la Politique familiale et la Réforme de l'éducation. Nouvelles CSN a demandé à la vice-présidente Claudette Carbonneau d'en faire l'évaluation.

## Pouvons-nous être satisfaits des éléments qui concernent la petite enfance?

**Claudette Carbonneau:** Nous avons accueilli très favorablement dans leur ensemble les annonces de la ministre qui touchent la petite enfance. Nous donnons des notes positives aux éléments de ces politiques qui favoriseront une plus grande accessibilité à des services de garde de qualité et qui permettront aux parents de mieux concilier les exigences de leur emploi et leurs responsabilités familiales. Surtout, ce sont des politiques qui soutiendront le plein potentiel de développement des tout-petits. La petite enfance étant une période cruciale de la vie, c'est vraiment heureux que l'on passe finalement à l'action.

## Vous devez rencontrer bientôt la ministre Marois. Quels sont les aspects plus obscurs de ses orientations que vous souhaitez l'entendre préciser?

**Claudette Carbonneau:** Ce qu'il y a de moins précis concerne les centres à la petite enfance qui seront créés dans toutes les régions du Québec. Nous n'avons pas à l'heure actuelle d'indications définies sur la façon de les constituer. Deux points majeurs doivent être éclaircis: la nature des services qui pourront être offerts et le modèle de gestion. Selon nous, il serait possible de consolider les services existants pour offrir des services diversifiés correspondant aux besoins des enfants et des parents. Nous devons regrouper les ressources, nous donner davantage de cohérence au plan administratif et favoriser l'implication des parents et des travailleuses dans la gestion des futurs centres. Comme certains éléments de la politique devront être réalisés en septembre prochain, la ministre ne doit donc pas tarder à consulter les intervenants concernés, dont nous sommes, et à détailler son plan d'action. C'est pourquoi nous réclamons d'être représentés au comité qui aura pour mandat de mettre en place les centres à la petite enfance.

## Comment voyez-vous l'enjeu du financement des politiques de la ministre?

**Claudette Carbonneau:** Le financement des services de garde est un enjeu crucial sur lequel la ministre est avare d'information.

Quelle sera la nature des subventions offertes aux services de garde pour compenser la baisse de contribution financière des parents? Cette question est déterminante, si on doit s'assurer qu'une meilleure accessibilité n'est pas atteinte en diminuant la qualité des services. Par exemple, en augmentant le ratio éducatrices/enfants. D'autre part, le financement devra permettre de relever les bas salaires en garderies. À l'heure où une loi sur l'équité salariale vient d'être adoptée, il faudrait bien en finir avec cette pratique injuste qui veut que les travailleuses en garderie fassent voeu de pauvreté pour permettre à d'autres femmes de travailler.

## Le dernier congrès de la CSN a voté la création du Comité sur les services de garde à l'enfance. Quel rôle va jouer ce comité dans le suivi de la réforme?

**Claudette Carbonneau:** Au cours des dernières années, plusieurs travaux ont été réalisés à la CSN pour constituer une plate-forme de revendications en matière de services de garde. On doit beaucoup aux militantes et militants qui nous ont fait avancer sur cette question. Il est certain que notre expertise et notre constance à revenir à la charge ont influencé les orientations qui viennent d'être prises au niveau gouvernemental. Le Comité sur les services de garde est guidé dans son travail par la plate-forme confédérale en matière de services de garde. Il a déjà procédé à une analyse des orientations gouvernementales et a produit une brochure, intitulée «*Petits et parents : les premiers pas*», que nous avons fait parvenir à tous les syndicats. Le comité suivra de près la mise en place des divers éléments du plan d'action annoncé par la ministre, et particulièrement la question cruciale du financement.

